

Métiers du bâtiment, travaux publics, bois

Pro-paille



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Expérience dans la construction, la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage de bâtiment
- Lecture préalable des règles professionnelles de construction en paille – CP 2012

Durée

- 1 semaine (35 h)

Modalités de formation

- Formation encadrée par des formateurs certifiés par le Réseau Français de la Construction Paille
- Alternance entre théorie et pratique
- Apports méthodologiques personnalisés
- Travail sur projet personnel ou proposition d'objets

Validation

- Attestation de formation et de réussite

Modalités de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 1 350 €

Lieux de formation

- Lycée des Métiers du Bâtiment

Felletin

Contact

- 05 55 12 31 31

Objectifs

- Construire et concevoir des bâtiments en respectant les règles professionnelles.
- Appréhender le matériau, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Découvrir et pratiquer les principales techniques.
- Réaliser des enduits sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille.

Contenu

Introduction :

- Contextes et définitions, le matériau « botte de paille ».
- Organiser et démarrer le chantier.

Concevoir une paroi ou un bâtiment isolé en paille :

- Principales structures en bois utilisables.
- Réaliser un remplissage en paille.

Baies et équipements :

- Connaître les règles à observer pour réaliser des baies et installer des équipements dans des parois isolées en paille.
- Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces.
- Mettre en place une baie.
- Fixer un élément léger ou lourd dans une paroi isolée en paille.
- Mettre en place un réseau électrique, des canalisations.
- Prévoir et réaliser la mise en place d'occultations (volets, stores, etc...).
- Contrôler la qualité des mises en œuvre des baies et équipements.

Enduits, bardages et autres revêtements :

- Anticiper la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air.
- Gérer les interfaces entre paroi courante et ouvertures.
- Réaliser des enduits sur support paille, des bardages, des parements secs.

Traiter les désordres, estimer les coûts de construction, communiquer :

- Analyser et traiter les désordres, estimer le coût de revient d'ouvrages.
- Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction.

*Retrouvez nos conditions générales de ventes sur le site Internet

GRETA du Limousin Siège

Greta du Limousin

6 rue Paul Derignac 87031 Limoges - 05 55 12 31 31

<https://greta-du-limousin.fr>